

N° 35/C /HCRRUN

Lomé, le 15 DEC 2017

## Communiqué

Du 12 au 16 décembre 2017, le Haut-commissariat à la réconciliation au renforcement de l'unité nationale (**HCRRUN**) a fait procéder à la prise en charge médico-psychologique suivie du paiement des indemnités aux victimes vulnérables identifiées par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (**CVJR**) dans le cadre du programme de réparations.

Cette première semaine a été consacrée aux victimes vulnérables du Pool 1 constitué des régions des Savanes, Kara et Centrale.

Les victimes par souci de protection de leurs avoirs, ont sollicité du HCRRUN, qui sur proposition de la Banque UTB, leur a fait ouvrir des comptes épargnes.

La semaine du 19 au 23 décembre sera consacrée aux victimes vulnérables du Pool 2 constitué de la région des Plateaux-Est (Atakpamé et ses environs) et la semaine du 26 au 29 décembre 2017 aux victimes de la région Maritime et de Kpalimé.

Fait à Lomé, le 15 décembre 2017



Pour le HCRRUN



La Présidente

*Vivre ensemble... une nécessité !*